



Déclaration de la FSU à la CCP du 11 mars 2021

Cette CCP se tient dans un contexte sanitaire très dégradé. En effet, alors que le taux d'incidence dans le Pas-de-Calais a amené le gouvernement à confiner le département, le seul à ce jour, les week-ends en plus du couvre-feu restant en vigueur à 18h en semaine, aucune recommandation ni aucun vrai protocole n'ont été envisagés ni mis en place à la rentrée du lundi 08 mars.

Il n'est en effet prévu aucun protocole renforcé pour les élèves ni aucun protocole renforcé pour assurer la sécurité des personnels, notamment des AED et AESH qui sont au contact des élèves et pour lesquels notre CCP est réunie aujourd'hui.

Nous tenons à rappeler ici que, depuis le début de la pandémie à la COVID 19, les AESH ont eu des difficultés à être réellement protégés par leur administration : difficultés à récupérer des masques quand il est demandé aux AESH de se rendre dans la tête de PIAL et que ces masques ne sont pas distribués dans les établissements d'exercice, difficulté à obtenir un flacon personnel de gel hydro-alcoolique, difficultés à obtenir visière, blouses...

Nous tenons également à rappeler ici que la crise sanitaire révèle la situation précaire des AED et des AESH, situation d'autant plus intenable lorsqu'ils continuent à être exclus des primes REP, REP+et informatique, et qu'il n'est pas prévu de revalorisation pour eux...(nous demandons par ailleurs à ce que les AESH recrutés pour 24h dans l'académie de Lille soient bien rémunérés à hauteur de leur quotité de travail et conformément aux recommandations du Ministère c'est-à-dire à 62%)

Les AED et les AESH sont bien en première ligne, et pourtant on constate :

- des conditions de travail dégradées pour les AED notamment lorsqu'il n'est pas prévu de remplacer les collègues AED en ASA à part en recourant aux AED des établissements voisins
- des conditions de travail dégradées pour les AESH notamment lorsqu'il n'est pas prévu de remplacement des AESH en ASA à part en recourant aux AESH du PIAL et en diminuant de fait le temps d'accompagnement des élèves.

Pour ces 2 catégories de personnels précaires on entend une seule et même réponse inacceptable de l'administration !

Malgré la mobilisation exceptionnelle des AED les 1er décembre et 19 janvier (rappelons que pour un nombre significatif d'établissement, plus de 75% des AED étaient en grève ces journées là, malgré la faiblesse de leur rémunération) et les alertes du SNES FSU sur les conséquences de la crise sanitaire sur les équipes de vie scolaire, le rectorat a reporté pour la 4e fois (!) l'audience AED demandée par le Snes-FSU demandée début décembre. Les AED ne sont pas des pions, et ils exigent une meilleure reconnaissance de leurs missions rendues encore plus nécessaires au bon fonctionnement des établissements scolaires dans le contexte que nous traversons.

Par ailleurs, la FSU se félicite d'avoir été entendue sur la prolongation des moyens d'AED recrutés spécifiquement depuis novembre dans le cadre de la crise sanitaire. Nous demandons cependant que les contrats ne soient pas rompus et qu'ils couvrent la durée des congés scolaires::il n'est pas acceptable qu'une jeunesse déjà très fortement précarisée par la crise sanitaire , le soit encore davantage pour des raisons comptables ou bien par manque de considération.

Nous demandons également que ces personnels, s'ils sont volontaires, soient prioritaires pour l'accès à la vaccination.